

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 56224 B1** (51) Cl. internationale : **A61P 15/08; A61K 38/24**

(43) Date de publication :  
**30.09.2024**

---

(21) N° Dépôt :  
**56224**

(22) Date de Dépôt :  
**31.08.2018**

(30) Données de Priorité :  
**01.09.2017 EP 17189119**

(71) Demandeur(s) :  
**Ferring B.V., Polaris Avenue 144 2132 JX Hoofddorp (NL)**

(72) Inventeur(s) :  
**HELMGAARD, Lisbeth ; KLEIN, Bjarke Mirner ; ARCE SAEZ, Joan-Carles**

(74) Mandataire :  
**ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :21196378.0

---

(54) Titre : **COMPOSITION DE STIMULATION OVARIENNE CONTRÔLÉE**

(57) Abrégé : Préparations comprenant de la FSH, par exemple de la FSH recombinante, destinées à être utilisées dans le traitement de l'infertilité chez les patients présentant une AMH élevée et un faible poids corporel.

## Revendications

1. Composition destinée à être utilisée dans le traitement de l'infertilité chez une patiente présentant un taux d'AMH  $\geq 26$  pmol/L et un poids corporel  $< 42$  kg, la composition comprenant une dose quotidienne de 6 à 8  $\mu\text{g}$  de FSH recombinante.
2. Composition destinée à être utilisée dans le traitement de l'infertilité chez une patiente présentant un taux d'AMH  $\geq 40$  pmol/L et un poids corporel  $< 52$  kg, la composition comprenant une dose journalière de 6 à 8  $\mu\text{g}$  de FSH recombinante.
3. Composition destinée à être utilisée selon la revendication 1 ou 2, dans laquelle le traitement de l'infertilité comprend la détermination du taux sérique d'AMH et du poids corporel de la patiente.
4. Composition destinée à être utilisée selon la revendication 1 ou 3 pour le traitement d'une patiente ayant un poids corporel par exemple  $< 42$  kg, par exemple  $< 40$  kg, par exemple  $< 31,5$  kg.
5. Composition destinée à être utilisée selon la revendication 2 ou 3 pour le traitement d'une patiente ayant un poids corporel par exemple  $< 52$  kg, par exemple  $< 50$  kg, par exemple  $< 45$  kg, par exemple  $< 42$  kg, par exemple  $< 31,5$  kg.
6. Composition destinée à être utilisée selon l'une quelconque des revendications 1, 3 et 4 pour le traitement d'une patiente présentant par exemple un taux d'AMH  $\geq 26$  pmol/L, par exemple un taux d'AMH  $\geq 28$  pmol/L, par exemple un taux d'AMH  $\geq 30$  pmol/L, par exemple un taux d'AMH  $\geq 40$  pmol/L.
7. Composition destinée à être utilisée selon l'une quelconque des revendications 2, 3 et 5 pour le traitement d'une patiente présentant par exemple un taux d'AMH  $\geq 40$  pmol/L.
8. Composition destinée à être utilisée selon la revendication 1, dans laquelle le traitement de l'infertilité comprend une étape d'identification de la patiente sur la base du taux sérique d'AMH et du poids corporel de la patiente, et une étape d'administration de la dose à la patiente présentant un taux d'AMH  $\geq 26$  pmol/L et un poids corporel  $< 42$  kg.
9. Composition destinée à être utilisée selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant une dose quotidienne de 6  $\mu\text{g}$  de FSH recombinante.
10. Composition destinée à être utilisée selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle la FSH recombinante comporte la sialylation  $\alpha 2,3$ - et  $\alpha 2,6$ .
11. Médicament destiné à être utilisé dans le traitement de l'infertilité chez une patiente comprenant de l'hormone folliculo-stimulante (FSH) recombinante ; dans lequel le médicament est administré à une patiente identifiée comme ayant un taux sérique d'AMH de 226 pmol/L et un poids corporel inférieur à 42 kg ; et dans lequel le médicament est administré à une dose quotidienne de 6 à 8  $\mu\text{g}$  de FSH recombinante.

**12.** Médicament destiné à être utilisé selon la revendication 11, dans lequel le traitement de l'infertilité comprend une étape de détermination du taux sérique d'AMH et du poids corporel de la patiente, et une étape d'administration de la dose à une patiente présentant le taux sérique d'AMH et le poids corporel définis.